



# ***BONNES VACANCES A TOUS !***



*La Gazette*



# Le mot du maire

Chers concitoyens,

Comparées aux chiffres des années antérieures, les sommes affichées au budget 2017 tant en investissement (347 048 €) qu'en fonctionnement (248 494 €) pourraient laisser penser à un enrichissement exceptionnel de la commune.

C'est en partie vrai.

Aux 12 000 € de dons perçus à l'occasion de la souscription liée à la réfection des peintures de l'église, viennent s'ajouter un ensemble important de subventions : de l'État 40 900 € (29 500 € DETR en instance d'être confirmée et 6 500 € de la réserve parlementaire pour l'école + 4 800 € pour la mise en sécurité de l'entrée de cette même école) ; de la Région : 15 000 € pour l'église ; du Département 38 100 € pour l'église et 11 500 € pour l'école soit pour l'ensemble des trois projets un total de 117 400 €. A ces chiffres, s'entendant hors TVA, il faut ajouter la somme de 29 100 €, laquelle sera financée par un emprunt relais.

Le reste à charge, supporté par le budget communal, s'élève à 38 000 €

Ainsi se confirme que seuls les projets communaux, en adéquation avec des objectifs ciblés des instances supérieures, peuvent être financièrement supportables.

Un aspect essentiel à prendre en compte pour orienter la destination de *la Grand Maison*.

Autre préoccupation d'ordre budgétaire : la diminution des charges salariales.

L'occasion d'une réflexion dans ce domaine nous est offerte par la demande

de François BERGER de faire valoir ses droits à la retraite. Envisager dans un premier temps, le remplacement poste pour poste a été abandonné au profit d'une réduction d'un demi-poste d'agent territorial soit d'un demi salaire. Cette disposition est rendue plausible

1) par la récupération de l'équivalent d'1 mois de travail/année suite à l'abandon de la fête aux potirons,

2) par le seul besoin d'entretien des pistes agricoles élaborées au cours de ces dernières années.

Si cette disposition temporaire (recrutement de Bertrand CHAUSSE -comme stagiaire à plein temps durant un an) s'avérait opérationnelle, elle serait reconduite dans le futur. Elle nous permettrait dès 2018 de disposer de moyens financiers améliorés au bénéfice des nombreux projets en attente et pour les réaliser, peut-être et pourquoi pas, de recruter un nouvel employé communal à mi-temps mais spécialisé en maçonnerie.

Elle induirait une évolution à la baisse des interventions de tonte dans les écarts, mais probablement aussi à un recours plus fréquent à l'artisanat local.

Enfin elle offrirait à Bertrand la possibilité d'une plus grande prise d'initiative, de plus d'autonomie et de responsabilité, gage d'épanouissement personnel

Ainsi par nécessité et par choix l'actuelle municipalité se met-elle, à mi-mandat, en marche vers des évolutions sensibles.

Christian PAQUIGNON

# Vie municipale

## Cérémonie du 8 mai 2017

La municipalité tient à remercier toutes les personnes présentes à cette cérémonie.



Merci aux enfants pour leur participation et notamment d'avoir chanté tous ensemble « La Marseillaise ».



# Vie municipale



François,

Né au Chassin où tu passes ton enfance et après un emploi dans la ferme familiale, tu es proposé au poste d'adjoint technique auprès du S.I.V.U. naissant le 1<sup>er</sup> septembre 1980.

C'est sur les chemins et bouchures des communes de MOUHERS, FOUGEROLLES et TRANZAULT que tu te familiariseras avec le tractopelle et la débroussailleuse.

A l'occasion du départ à la retraite de Lucien AUGUET, tu es recruté à Tranzault en septembre 1987. Titularisé le 1<sup>er</sup> juin 1988, tu accèdes au grade d'agent de maîtrise territorial le 12 février 2005 puis à celui d'agent de maîtrise principal le 1<sup>er</sup> janvier 2013.

Entre temps tu as collaboré à la construction du hangar technique, à la création des réseaux accompagnant les lotissements successifs, aux agrandissements de la salle polyvalente, à la création des pistes agricoles, à la création du stade de foot que joueur tu as foulé de nombreuses années et tondu encore plus longuement, etc. ...etc...

Cette très rapide évolution de carrière, toujours la plus favorable, s'est trouvée justifiée :

- Par ta **disponibilité** : combien de fois es-tu intervenu, entre-autre, pour résoudre des problèmes de chauffage à l'école en dehors de tes heures de service ?
- Par tes **qualités d'adresse voire d'ingéniosité** qui nous épargnèrent de fréquents recours à des entreprises spécialisées (l'aménagement des petites pièces à l'étage de l'école en est une des dernières illustrations).
- Par ta **connaissance** approfondie et précieuse du territoire communal et de ses habitants : Tu es le seul à pouvoir nous renseigner instantanément dans des domaines aussi variés que les emplacements des tombes au cimetière, les noms des propriétaires de quasiment chacune des parcelles agricoles, les circuits des réseaux qu'ils soient électriques, téléphoniques ou d'eaux potable, pluviale ou d'eaux vannes etc...
- Par **ton sérieux et ton implication** c'est ainsi que tu acceptais d'autant mieux les *invitations à faire* que tu en partageais les modalités et les finalités
- Par **ton sens des responsabilités et ton autonomie** : tu savais organiser ton travail en tenant compte de considérations qui parfois nous échappaient

La collectivité te sait gré aujourd'hui d'avoir su mettre cette expérience à sa disposition, à son service.

Dépositaire de la mémoire collective, nous savons pouvoir compter, encore demain comme par le passé, sur ta collaboration désintéressée et ta contribution au bien commun.

Très impliqué dans la gestion du territoire communal, tu te seras montré tout au long de ta carrière un précieux et apprécié collaborateur.

Pour toutes ces raisons François, à titre personnel et au nom de la collectivité, je tiens à t'exprimer ici notre gratitude et à te souhaiter une retraite heureuse et épanouie.

MERCI FRANCOIS et.....BON VENT

Christian PAQUIGNON.

# Ve municipale – Demi-journée découverte

La Commune de Tranzault en partenariat avec Indre Nature organise le

**Mercredi 12 juillet 2017 de 9 h à 12 h 00**

"Un avant midi à la découverte de la faune et la flore du bocage"

Ouvert à tous et sans réservation

Départ : aire de pique-nique de Tranzault à 9 h (route de Neuvy)

Matinée organisée avec l'aide d'une animatrice d'Indre Nature. Une petite ballade tranquille le long des haies de Tranzault, pour apprendre à reconnaître les plantes, arbres, arbustes, observer la diversité des petites bestioles qui vivent autour ces haies.

\*\*\*\*\*

# Ve municipale - De tout un peu

## Compteurs LINKY

Quelques foyers en ont refusés l'installation.

Pour les autres, si des problèmes apparaissaient, nous sommes prêts à collecter leurs doléances.

## Sciences

Une revue scientifique : « *Les savanturiers* », accessible aux jeunes à l'esprit curieux, publiée par le CEA est mise à disposition sur le présentoir de la Mairie.

## Population

Effet du lissage de l'INSEE, en attendant les 353 du dernier recensement, le nombre des Tranzaltiens(nes) retenu officiellement pour l'année 2017 n'est que de 344.

## Fleurissement

Que les 3 seules personnes ayant contribué à l'embellissement de la commune (Mmes DESCOUDARD et LARDEAU, M. CHABENAT.) soient ici remerciées et félicitées.

## Élections

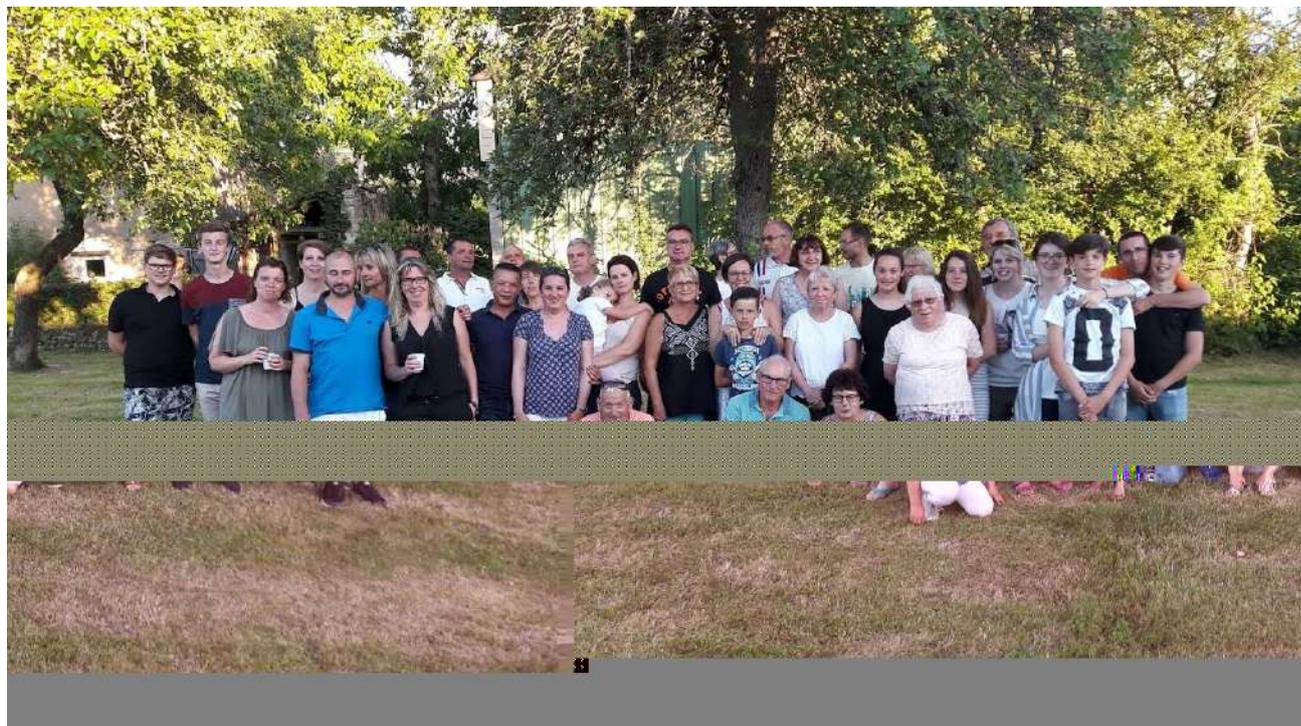
Remerciements aux membres du Conseil qui se sont mobilisés pour la tenue des bureaux de vote. Remerciements également aux personnes non membres du Conseil ayant accepté de participer aux bureaux de vote successifs Mesdames Simone VINCENT, Thérèse JOLLY-GUILBERT, Messieurs. André BAYLE, Pierre CHONE, Jean Marc FRADET.

## Dans notre Commune – 1<sup>ère</sup> fête des voisins



Initiée par quelques-unes, la première fête des voisins du bourg de Tranzault et des alentours a eu lieu le 10 juin dernier autour du four à pain de la Commune. Ce fut une belle réussite.

A renouveler l'an prochain et peut être à l'ensemble de tout le village pour en faire une fête « communale » ?



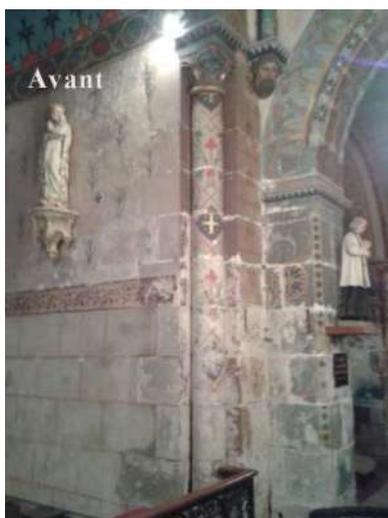


## L'ÉGLISE DE TRANZAULT

### Sa restauration en progression grâce à la souscription municipale

Aujourd'hui, 7 mois après le lancement de la souscription municipale, le projet avance à grands pas. Le tiers des travaux a déjà été réalisé.

L'échafaudage central monté au milieu du chœur et du transept sera retiré brièvement, laissant ainsi apparaître le travail réalisé par 2 équipes de peintres. Les motifs riches en couleurs apparaissent à nouveau plus d'un siècle après leur peinture originelle. Un retard a été pris au cours de ce chantier par le tragique décès accidentel du propriétaire de l'entreprise contractée et il est probable que la fin des travaux prévue pour Juillet, soit repoussée à Septembre.



Pendant ces 4 premiers mois de travaux, nous avons pu nous familiariser avec ces techniques de restauration avec l'aide des maître-artisans peintres ; ceux-ci nous ont expliqué que la décoration de notre église que l'on savait être du XIXème siècle, avait été réalisée en 1893, comme l'atteste une signature apposée en bas de la voûte du chœur. Un premier groupe de peintres aurait décoré le



chœur et le transept, alors qu'un autre groupe aurait réalisé la décoration des chapelles latérales. Coté Est, chapelle dédiée à la Vierge Marie avec sur le mur principal, les lettres stylisées S.M.A et côté Ouest chapelle, dédiée à Sainte Geneviève, avec les lettres S.G. Les styles développés dans chaque partie étant très différents ; Chœur et transept ont été peints avec des motifs répétitifs constituant un décor de teintes chaudes peintes en uni, alors que les chapelles ont des décors plus délicats utilisant des rehauts pour donner une impression de profondeur. Quant aux techniques utilisées, on apprend que la

décoration murale date de l'époque romaine, véritable origine des fresques qui étaient une technique de peinture dite « a fresco », qui consistait à déposer des pigments minéraux sur des enduits à base de chaux, encore humide. Cette technique, grâce à une réaction chimique, permis au moyen âge de pérenniser les décorations d'église, en intégrant les pigments dans la matière offrant, notamment, une durabilité très importante dans le temps. Plus tard, à partir de la Renaissance, les peintres ont abandonné cette technique pour passer à une peinture sur enduits



secs, plus facile à appliquer utilisant des pigments naturels de couleurs très vives mélangés à des liants d'origine végétale comme des huiles. La solidité obtenue par cette technique sur enduit sec est moins performante que sur les fresques mais la pénétration de pigments sur des enduits secs de chaux et sables à grains très fins est encore la plus utilisée offrant de nombreux avantages comme force des couleurs et facilité d'application. Ce sont ces mêmes procédés de restauration, qui sont utilisés pour notre chantier et qui nous ont permis d'obtenir notamment l'agrément de nos financeurs. La fin des travaux ne sera officialisée qu'au début de l'année prochaine. A cette occasion, un spectacle devrait être organisé pour y

convier notamment toutes les personnes qui ont participé à la souscription municipale. Avant les vacances scolaires, nous réunirons les élèves de l'école pour qu'ils puissent connaître ce projet et se souvenir par la suite des travaux qui ont été réalisés dans leur jeunesse pour conserver le patrimoine de leur commune. Concernant la souscription, donnons ci-dessous le détail de son évolution : A ce jour, la valeur totale obtenue est de 12670 euros, alors qu'il nous fallait atteindre 5700 euros, pour obtenir notre



financement de la Fondation du Patrimoine. 87 donateurs ont participé à cette opération ; les habitants de Tranzault et quelques voisins ont donné 3915 euros et les familles constituées d'au moins 3 donateurs, ont donné 6250 euros ; c'est donc la valeur totale de 10165 euros que les tranzaltiens ont apporté, soit 80 % des dons reçus. Quelques dons anonymes totalisant 1005

euros ont été reçus et enfin les amis de la Basilique et la paroisse de Neuvy Saint Sépulchre nous ont fait un don de 1500 euros. Immenses remerciements aux particuliers, aux généreuses familles, à l'équipe épiscopale de Neuvy et aux discrets anonymes. Honneur et bravo à tous. Que l'on sache au cours des prochains siècles, que les peintures de l'Eglise St Pierre de Tranzault ont été remises en état en 2016-2017 grâce à la générosité de ses



habitants et de leurs familles, grâce à la volonté et participation de sa Mairie et de son équipe paroissiale. On sait bien sûr, que nos principaux financeurs –sans lesquels, nous n'aurions pu entreprendre ce projet ont été le Conseil Départemental et la Fondation du Patrimoine. La liste des donateurs particuliers ne sera pas communiquée. Profitant de cette gazette, nous informons que la souscription n'est pas close ; elle ne le sera qu'à la fin des travaux car il nous reste encore à installer l'automatisation de l'éclairage qui mettra ainsi en valeur cet ensemble unique de peintures murales. Il n'est donc pas trop tard pour participer encore. Tranzault, grâce à son Eglise sera une halte culturelle pour les amateurs d'Arts sacrés sur la route des Eglises peintes de l'Indre. Après la fin des travaux, l'Eglise sera ouverte au public pendant la journée. Soyons fiers de notre patrimoine.

Philippe AMEYE

## Conseil du 25 janvier 2017

- ❖ Décide d'inscrire, dans le cadre du Contrat Régional De Territoire, le projet de récréation du dernier commerce à l'échéance 2019.
- ❖ D'adhérer au groupement d'achat d'électricité proposé par le S.D.E.I.
- ❖ Aborde le débat d'orientation budgétaire et retient :
  - La restauration des bâtiments scolaire.
  - L'acquisition de la maison 8 allée de l'abbé Caillaud (M. Cayré).
  - La mise en place d'un columbarium.
- ❖ Envisage de meubler un des logements communaux pour en faciliter la location.
- ❖ Prend connaissance du courrier de M. François BERGER par lequel il nous informe de son souhait de faire valoir ses droits à la retraite à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2017.

## Conseil du 1<sup>er</sup> mars 2017

- ❖ Vote les subventions aux associations communales et extra communales selon le tableau ci-dessous :

❖ Associations	2017
Familles Rurales	150
Club Informatique Intercommunal de Tranzault	500
Comité des Fêtes de Tranzault	800
Football BVN	800
La Mailloche Berrichonne	500
Vélo et Tourisme à Tranzault	1 200

Associations hors communes	2017
AMAC	304
Indre Nature	50
Basket de Neuvy St Sépulchre	100
La Gaule du Lys	50

## Conseil du 12 avril 2017

- ❖ Crée un poste d'adjoint technique territorial (ATT) 2eme classe à compter de ce jour.
- ❖ Autorise la vente d'une parcelle de terrain constructible d'une surface de 2 700 m<sup>2</sup> au prix de 5 € le m<sup>2</sup> auquel il convient d'ajouter la PVR, à M. GUILLON.
- ❖ Reconduit la participation de la commune au Fonds de Solidarité Logement soit, pour 164 résidences principales,  $164 \times 1,66 = 254,64$  €.
- ❖ Inclut l'éclairage au projet en cours de restauration des peintures de l'église et en confie les travaux à l'entreprise BONNIN Électricité de Mers/Indre.
- ❖ Maintient l'octroi de la subvention au club BVN à son niveau initial soit : 800 €.
- ❖ Vote le budget général qui s'équilibre en recettes et dépenses à la somme de 347 048 € en fonctionnement et à 248 494 € en investissement.

## Conseil du 24 mai 2017

- ❖ Envisage, après visite de la maison CAYRE récemment acquise, les modalités de son évacuation.
- ❖ Suite à la demande de réactualisation des taux de surveillance de la cantine formulée par la Trésorerie et après calcul, il sera alloué un rappel de 312 € à Mme LIMOUSIN et de 437 € à Mme CHAVENAUD.
- ❖ Désigne M. PAQUIGNON comme délégué référent à l'élaboration du PLU i dans le cadre du transfert de la compétence Urbanisme à la CDC.
- ❖ Prend connaissance de la date effective, 20 juillet 2017, du départ à la retraite de l'agent technique principal M. François BERGER.
- ❖ Demande confirmation écrite de cette disposition afin d'organiser administrativement son remplacement.

## Budget 2017

articles	<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	BUDGET PRIMITIF 2017		
		Report 2016	Programme investissement année 2017	
		A	B	A+B+DM
1641	Remboursement capital des emprunts	/	15 000,00 €	15 000,00 €
2051	Achat Maison « Cayré »	/	18 000,00 €	-18 000,00 €
2111	Affaire Lory	/	1 500,00 €	1 500,00 €
2111	Frais notaire achat parcelle « plisson»	700,00 €	/	700,00 €
2158	Achat materiel	/	1 500,00 €	1 500,00 €
2116	Achat cimetière columbarium	/	3 000,00 €	3 000,00 €
2181	Division foncière pour vente 2 lots à bâtir « coutin »	/	1 500,00 €	1 500,00 €
2315	Travaux fresque église	75 200,00 €	/	75 200,00 €
2315	<b>TVA fresque église</b>	<b>15 100,00 €</b>	/	<b>15 100,00 €</b>
2315	Travaux électricité église	/	5 000,00 €	5 000,00 €
2316	<b>TVA électricité église</b>	/	<b>1 000,00 €</b>	<b>1 000,00 €</b>
2315	Travaux sécurité accès école (maçonnerie-portail-domolique)	/	9 500,00 €	9 500,00 €
2315	<b>TVA sécurité école</b>	/	<b>1 600,00 €</b>	<b>1 600,00 €</b>
2315	Travaux réhabilitation école (revet.sols-peinture-volets-reval.façade) + cantine (reval façade)	/	60 500,00 €	60 500,00 €
2315	<b>TVA réhabilitation école</b>	/	<b>11 500,00 €</b>	<b>11 500,00 €</b>
2315	Travaux voirie (achat buses – graves – gravillons)	/	2 500,00 €	2 500,00 €
2315	Travaux équipement (poteau incendie)	/	2 500,00 €	2 500,00 €
2315	Divers (« réserve » au subvention detr école moins importante)	/	5 415,75 €	5 415,75 €
165	caution logement communal	/	300,00 €	300,00 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>	<b>91 000,00 €</b>	<b>140 315,75 €</b>	<b>231 315,75 €</b>
.040	opération d'ordres de transfert entre sections			
192	plus ou moins valeur sur cessions immobilisations			
001	Solde d'exécution reporté n-1 = Déficit 2016	/	17 178,68 €	17 178,68 €
	<b>TOTAL DEPENSES REELLES + ORDRES =</b>	<b>91 000,00 €</b>	<b>157 494,43 €</b>	<b>248 494,43 €</b>

Nota : recup tva n+2 environ 28 000€

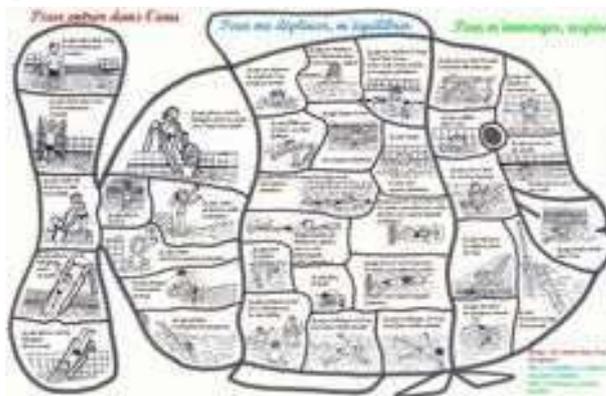
articles	<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	BUDGET PRIMITIF 2017		
		Report 2016	Programme investissement année 2017	
		A	B	A+B
001	Excédent 2016		- €	- €
10222	FCTVA	/	3 000,00 €	3 000,00 €
1088	excédent de fonctionnement capitalisé	/	49 326,17 €	49 326,17 €
1322	Subvention Fonds Patrimoine – CD36 (Fresques église)	38 000,00 €	/	38 000,00 €
13	Subvention Fondation du patrimoine (Fresques église)	15 000,00 €	/	15 000,00 €
	Souscription (Fresques église)	5 600,00 €	6 400,00 €	12 000,00 €
1321	Subvention SENATEUR (travaux réhabilitation école)	/	6 500,00 €	6 500,00 €
1323	Subvention F.A.R – CD36 (travaux réhabilitation école)	/	11 500,00 €	11 500,00 €
1341	Subvention DETR (travaux réhabilitation école)	/	29 500,00 €	29 500,00 €
1341	Subvention fipd (travaux sécurisation accès école)	/	4 800,00 €	4 800,00 €
1641	Emprunt « ..... »	/	/	- €
1641	<b>Emprunt « relais TVA »</b>	/	<b>28 000,00 €</b>	<b>28 000,00 €</b>
2111	Vente « terrain lotiss. division coutin » supposé 1 lot (1500m2)	/	13 500,00 €	13 500,00 €
	PVR vente lot coutin	/	800,00 €	800,00 €
165	caution logement communal	/	300,00 €	300,00 €
274	Remboursement prêt CODAC	/	50,00 €	50,00 €
	<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>	<b>58 600,00 €</b>	<b>153 676,17 €</b>	<b>212 276,17 €</b>
021	virement de la section de fonctionnement (prévision)	/	34 718,26 €	34 718,26 €
.040	opération d'ordres de transfert entre sections			
2188	Autres immobilisations corporelles			
.041	Opération patrimoniales		- €	- €
2804411	Amortissement étude, biens, matériels	/	1 500,00 €	1 500,00 €
	<b>TOTAL RECETTES =</b>	<b>58 600,00 €</b>	<b>189 894,43 €</b>	<b>248 494,43 €</b>

# Notre école – Le sport au fil des saisons

Cette fin d'année voit l'aboutissement de notre Projet sur le thème du cirque. Le vendredi 23 juin a eu lieu l'unique représentation du « cirque Magica » !

Mais les arts de la piste ne furent pas les seules activités sportives des élèves au cours de cette année. Il y a d'abord eu la rencontre endurance le 11 octobre à Ardenes pour les élèves du CP au CM2. Plusieurs écoles du secteur étaient là pour cette course qui durait de 4 à 18 minutes selon l'âge des participants. Un petit diplôme a récompensé chacun d'entre eux.

Comme chaque année, cet hiver les GS / CP / CE1 / CE2 ont bénéficié de dix séances de natation à la piscine de La Châtre. Parents, maître-nageur et enseignante prennent en charge un groupe d'enfants en fonction de leur niveau. Tandis que certains ont réussi à appréhender le milieu aquatique malgré leur crainte, d'autres ont amélioré leur technique de nage. Au terme de ces quatre années d'apprentissage, nos élèves deviennent de vrais petits poissons dans l'eau !



Puis au printemps, les élèves de CP/CE à Tranzault et ceux de CM à Sarzay ont profité de six séances de rugby. Les enfants ont appris à s'opposer collectivement à travers des échauffements spécifiques, des jeux alternant les rôles de défenseur et attaquant. Les élèves de CM pourront évaluer leurs progrès en se mesurant à leurs correspondants de Montipouret lors d'un tournoi. Un merci tout particulier à Julien ALLORENT, responsable d'une école de rugby, pour son intervention bénévole au sein du RPI.



A l'arrivée de l'été, les élèves de CM participent au P'tit Braquet le 20 juin. Il est fort probable que vous les ayez rencontrés sur les routes en train de s'entraîner durement pour cette épreuve cycliste de 29 km reliant Aigurande à Neuvy-Saint-Sépulchre via Saint Denis de Jouhet. Les différents parcours suivis lors de ces entraînements ont été tracés par Guy BRULON, Président du Club VTTranzault et nous l'en remercions.

L'année scolaire s'achèvera par une rencontre omnisport maternelle qui se déroulera le 29 juin au moulin d'Angibault. Des jeux collectifs et des activités athlétiques seront au programme.

Toutes ces activités ne pourraient se réaliser sans l'investissement de personnes bénévoles. Aussi, nous souhaitons remercier vivement tous ceux qui ont contribué à la réussite de ces événements et qui participe à la vie de l'école.

*Bonnes vacances à tous !*

L'équipe pédagogique



REGROUPEMENT PEDAGOGIQUE INTERCOMMUNAL  
TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES-SARZAY (RPI)

## LES TEMPS D'ACTIVITES PERISCOLAIRES (TAP)

L'année scolaire s'écoule au rythme des saisons, nous continuons à créer des objets avec des éléments de récupération (avions et personnages avec des rouleaux de papier WC, tirelires-pingouin avec des petites bouteilles de lait, sacs en tissus, mobile musical en bambou, origami, ...).

Nous avons appris à tricoter (montage d'un tricot, point mousse) et à crocheter.

En parallèle, nous faisons des relais, jeux collectifs (travail sur des passes correctes, coopération, respect des règles...).

En balade, nous sommes partis à la découverte des plantes et arbres environnants. Appris à les reconnaître et à les utiliser :



- *Chélidoine* : contre les verrues.
- *Gratteron* : comestible pour les poules.
- *Aubépine* : tisanes relaxantes, calmantes.
- *Plantain* : en cataplasme ou en frottant lors d'une piqûre d'ortie ou d'insecte.
- *Sureau* : pour faire des sifflets en enlevant la sève au milieu.
- *Baies de lierre* : teinture végétale (pour rendre plus noire la soutane des prêtres à une époque).

A suivre pour d'autres expériences !

*L'équipe d'animation*

Fabienne et Isabelle

# LA GAULE DU LYS

Le bourg  
36230 LYS SAINT GEORGES

Comme les années précédentes nous avons effectué des lâchés de truites sur les différentes rivières de nos communes.

Malheureusement le dernier lâché n'a pu avoir lieu faute d'un débit suffisant de nos cours d'eau.

Le samedi 10 juin nous avons organisé un concours de pêche pour les enfants sur l'étang de Fondeville à Lys Saint Georges.

Ils ont pêché beaucoup de poissons et ont passé un agréable après-midi. Ils furent de très bons compétiteurs. Chacun fut récompensé par un lot.

Merci à la Fédération de pêche de l'Indre, au Crédit Agricole de Neuvy-Saint-Sépulchre, ainsi qu'à tous les bénévoles qui ont contribué à la réussite de cet événement.

Depuis le mois d'octobre, un atelier pêche est proposé aux enfants. Il vient de se terminer par une pêche en float tube, (voir photos) une grande première pour tous.

Cet atelier a pu avoir lieu grâce à la Fédération de Pêche de l'Indre et à son animateur qui leur a montré les différentes techniques de pêche.



Pour la prochaine saison nous souhaitons organiser un atelier du même genre avec priorité aux femmes.

Mesdames merci de vous manifester auprès de notre association.

Enfin, nous vous informons que depuis fin juin vous pouvez vous procurer votre carte de pêche au secrétariat de la Mairie.

Bonnes vacances et bonne pêche à tous.

Aimé Monjoin  
Président de La Gaule du Lys

# Vie associative et sportive



## FOOTBALL CLUB DE TRANZAULT

Le Club de football de BVN se compose de 214 joueurs, joueuses, de seniors aux catégories jeunes et dirigeants répartis comme suit :

- 4 équipes seniors dont une équipe féminine en association avec les équipes de BAS-BERRY et LE MAGNY
- 3 équipes U16 à U19 dont 1 équipe féminine
- 3 équipes U15 dont une féminine
- 3 équipes U13 dont une féminine
- 2 équipes U11 dont une féminine
- 3 équipes U 9
- 3 équipes U 7

La saison vient de se terminer et notre équipe 1 accède à l'étage supérieur pour la deuxième fois.

L'équipe 2 devrait elle aussi accéder à la division supérieure (cette équipe joue tous ses matchs sur le terrain de TRANZAULT).

Notre équipe U15 filles jouera la final de la coupe de l'INDRE le samedi 17/11/2017 sur le terrain de NEUVY SAINT SEPULCHRE à 14 h 00.

Pour cela nous avons un budget de 107 000 €.

Nous remercions la commune de TRANZAULT pour la subvention qu'elle nous a accordée.

## Amicale des chasseurs du Chassin

Comme tous les ans l'Amicale des chasseurs du Chassin présidée par Rolland BAILLY a organisé son banquet annuel le samedi 11 mars dernier au restaurant « Chez Gisèle et Yves Bruneau » à Sarzay. Cinquante personnes ont pu déguster un repas concocté tout spécialement pour l'occasion.



Ambiance décontractée et conviviale.

L'Amicale remercie toutes les personnes qui viennent les assister durant la période de chasse.

Prochain rendez-vous :

**Samedi 18 novembre 2017**

Salle des Fêtes de Tranzault

Soirée choucroute

Animée par l'orchestre Quentin LAROCHE



Les réservations se font auprès des chasseurs de l'Amicale



## **ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES**

Depuis plus de 30 ans, notre association construit son savoir-faire dans les services aux familles.

Les actions mises en place cherchent ainsi à valoriser, à développer et à animer nos communes rurales :

### ***Le "Club de l'Amitié"***

Rencontres conviviales et ludiques, ouvertes à tous, elles ont pour but de créer des liens d'amitié et de solidarité entre les participants.

Moment privilégié de communication, d'échange d'informations diverses, différents jeux y sont proposés, des goûters et des sorties sont aussi organisés tout au long de l'année.

Ils se déroulent le deuxième jeudi de chaque mois (*sauf durant les mois de juillet et août*) à partir de 14h30, dans la salle des fêtes, soit de Lys Saint Georges, soit de Tranzault.



### ***Reprise des activités le jeudi 14 septembre.***

*Pour tous renseignements prendre contact avec Jeannine LORILLOUX au 02 54 30 90 07*

### ***Le "Club de gym"***



Que vous ayez 7 ou 77 ans, vous pouvez participer à cette activité encadrée par un professeur qualifié. Elle est pratiquée pour le bien-être de chacun, mais elle est aussi tournée vers la rencontre et le plaisir.

Complément à une activité sportive, ou activité à part entière, elle se décline en une multitude d'exercices bons pour la santé, non agressifs pour les articulations, la colonne vertébrale, ou les épaules avec une sollicitation cardio-vasculaire modérée ; c'est bénéfique pour tout le monde.

Rendez-vous les jeudis de 18h30 à 19h30 (*hors vacances scolaires*) dans la salle des fêtes de Tranzault.

### ***Reprise des activités le jeudi 14 septembre***

***- séances découvertes les 14 et 21 septembre (gratuites) -***

*Pour tous renseignements prendre contact avec Jacqueline FRADET au 02 54 30 91 65.*



## **ASSOCIATION FAMILLES RURALES TRANZAULT-LYS SAINT GEORGES**

### ***Le "maintien à domicile"***

Nous contribuons à ce que vieillir en milieu rural soit possible dans des conditions matérielles satisfaisantes, des conditions sanitaires décentes, dans le respect de l'intégrité des personnes. Nous souhaitons que, même dépendantes, les personnes âgées puissent continuer à exercer leurs droits, leurs devoirs et leurs libertés de citoyen, qu'elles puissent conserver leur place dans leur village.

*Pour tous renseignements prendre contact avec Françoise RICHER au 02 54 30 81 80,  
ou directement le bureau de Neuvy-Saint-Sépulchre au 02 54 30 82 17.*

### ***"autres animations"***

A l'écoute des familles et soucieux de répondre à leurs besoins, nous programmons régulièrement d'autres animations, où tout le monde est invité :

- "Galette des Rois" avec les enfants des écoles en janvier,
- "Jeux en fête" le 17 juin dernier,
- **"Rassemblement des Familles"**  
**le dimanche 3 septembre à Tranzault**



N'hésitez pas à nous rejoindre, à nous proposer ou nous demander toujours plus de loisirs, de services de proximité, pour conserver un monde rural plus vivant et dynamique.

*Pour tous renseignements prendre contact avec jean CHIA au 02 54 31 31 71.*

## **"GALETTE DES ROIS "**

Le jeudi 12 Janvier 2017 Le club de l'amitié des familles rurales a partagé la galette des rois avec les enfants et enseignants du RPI.





Nous vous convions à participer au "*Rassemblement des Familles*"  
le *Dimanche 3 septembre* à partir de 11h30, sur le terrain derrière la salle des fêtes de *Tranzault*.



Un après-midi festif et de partage, autour du  
*four à pain* qui sera allumé pour l'occasion  
(*cuisson possible de tartes, de galettes, ...*)

Chaque famille apportera son panier repas.  
L'apéritif et le dessert vous seront offerts.

Une buvette sera à votre disposition tout au long du rassemblement.

*Pour une bonne organisation de la journée, nous vous demandons  
de vous inscrire auprès de Jacqueline FRADET au 02 54 30 91 65.*

# LA MAILLOCHE BERRICHONNE

## LA DECOUVERTE DE NOTRE LIEU DE TRAVAIL

Depuis quelques années, Patrice CHATEAU nous accueille dans sa grange transformée en atelier pour y travailler le bois qui se transforme en de superbes sculptures.

Chaque lundi soir, nous sommes heureux de nous y retrouver dans une ambiance chaleureuse grâce à Patrice.

Mais, qui est PATRICE ? :

« Je suis arrivé sur terre il y a plus de 60 ans.  
J'ai essayé d'y rester planté 50 années durant.  
Puis, j'ai compris que les moules dans lesquels  
j'essayais de me couler n'étaient pas faits pour moi.  
Rêveur, dans la lune, souvent à côté de la plaque, j'ai  
décidé d'aller à la découverte de mon monde en me  
laissant raconter par les souches d'arbres, les branches  
blessées, et tordues.

Le résultat ? Je me sens bien quand je suis travaillé par  
le bois.

Si vous regardez mes sculptures, je me sens gêné de  
vous dire que ce sont mes tripes que vous voyez. Mais  
si vous les approchez, il est possible qu'elles vous  
parlent de vous.

L'être humain, sa vie, ses méandres, ses mystères sont  
la base de mes œuvres.

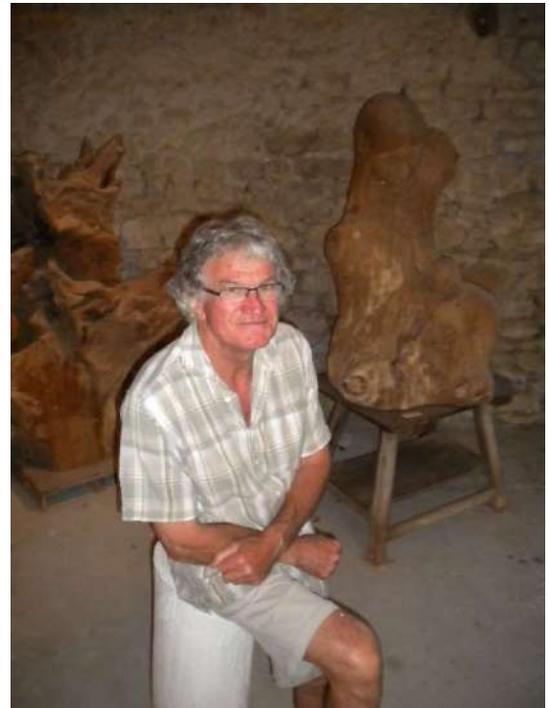
Depuis 10 ans, je participe aux ateliers de La  
Mailloche Berrichonne, ce qui me dynamise. »

Durant les JOURNEES DU PATRIMOINE, les 17 et  
18 Septembre prochains, les portes seront ouvertes.

Venez nombreux pour admirer les œuvres de Patrice et des Maillochons !

Bon été à tous !

LES MAILLOCHONS





## **CLUB CYCLISTE VTTTRANZAULT**



Bonjour à tous

Première partie de cette saison 2017 pour le club VTTTRANZAULT.

Nous avons enregistré 75 licenciés pour cette année 2017 toujours en progression.

Côté organisations :

Les 28 et 29 janvier, les 2 jours du plan d'eau de Neuvy-Saint-Sépulchre en cyclo-cross, cette épreuve a été une très belle réussite avec la participation de coureurs de niveau national et de Professionnel comme Sylvain CHAVANEL

Le 25 mars, comme tous les ans au Chassin, le challenge CREDIT AGRICOLE des écoles de cyclisme épreuve de VTT qui a réuni 35 garçons et filles en pré-licenciés/poussins/pupilles et benjamins.



Le samedi 8 avril, nous avons organisé le 2<sup>ème</sup> Tour du Val de Bouzanne FFC et UFOLEP conjointement avec le club de Neuvy-Saint-Sépulchre avec départ et arrivée à Tranzault. Là aussi, ce fût une bien belle réussite avec la participation de 200 coureurs pour les 2 épreuves.

Le lundi 8 mai, le prix de la MUNICIPALITE de MERS SUR INDRE épreuve FFC avec un Contre la Montre le matin et une course en ligne l'après-midi avec un super vainqueur en la personne de Pascal MONTIER au palmarès impressionnant « champion de Normandie / de France / d'Europe et du Monde et recordman de l'heure en MASTERS des 50/54 ans.

Le dimanche 30 avril l'épreuve PASS CYCLISME que l'on devait organiser a dû être annulée à mon grand regret pour une question de sécurité « manque de signaleurs » mais il faut reconnaître que tous ces bénévoles sont souvent mis à contribution et je profite de l'occasion pour les remercier. Sans eux il n'y a pas d'organisation possible.



Côté résultat : le club continu à enregistrer de très bons résultats avec 3 titres sur route CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL et REGIONAL en PASS CYCLISME D2 avec Alexis GAUTRON CHAMPIONNAT DEPARTEMENTAL EN PASS CYCLISME D3, avec Jean François HERMET et de nombreuses victoires et podium pour nos jeunes de l'école de Vélo et adultes Participations également à de très belles épreuves de VTT pour notre bande de guerrier VETETISTES.

Les prochaines organisations : LA CYCL'ONE rando VTT début septembre et LA TRANSBERRICHONNE le 11 NOVEMBRE comme tous les ans.

MERCI ENCORE A TOUS COUREURS / BENEVOLES /SPONSORTS qui nous permettent de faire connaître et briller les couleurs de TRANZAULT à travers les départements et régions.

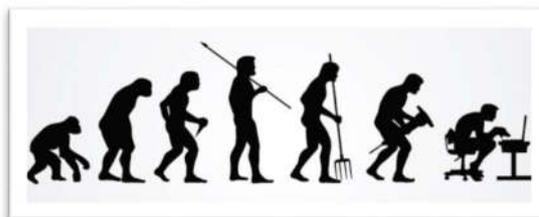
**MERCI A TOUS !**

Le Président Guy BRULON

# CLUB INTERCOMMUNAL D'INFORMATIQUE



A l'instar de la révolution industrielle du XIX<sup>e</sup> siècle, le progrès technologique lié à l'Informatique et à Internet est l'un des moteurs du développement de notre société. Comme elle, il met également en place de nouvelles formes d'exclusion que l'on rassemble sous le nom de **fracture numérique**.



La fracture numérique concerne les **inégalités dans l'usage et l'accès aux technologies de l'information et de la communication (TIC)** comme les téléphones portables, l'ordinateur ou le réseau Internet (*smartphones, 4G, très haut débit, ...*). Ceux qui sont "du bon côté" disposent d'un bon accès à Internet pour défendre leurs droits et leurs idées, pour s'informer, pour communiquer et même pour augmenter leur pouvoir d'achat (*comparateurs de prix, sites de ventes privées à tarifs préférentiels, bons plans, ...*).

Si certains se lancent dans cette nouvelle aventure, il reste encore de nombreuses personnes réfractaires à l'informatique.

De multiples raisons font qu'elles boudent l'informatique :

- le langage est fréquemment incompréhensible et bien souvent en anglais,
- le matériel est complexe et fragile,
- les notices d'emploi s'adressent à des personnes qui maîtrisent déjà l'outil,
- ...

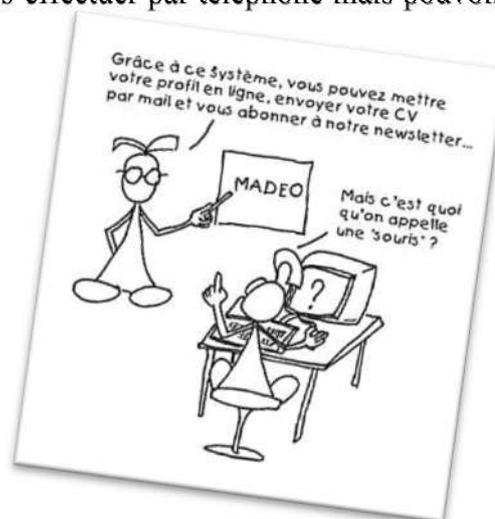
Aujourd'hui, bien des actions se passent sur le net et si vous n'êtes pas équipé, il est difficile de régler certains problèmes (*les services après-vente, les manuels d'utilisation les services administratifs, les compléments d'information, ...*).

Les communications avec la famille, les amis peuvent s'effectuer par téléphone mais pouvoir leur parler tout en les voyant fait chaud au cœur.

L'ordinateur est un outil qui se caractérise par l'usage que nous voulons en faire : Est-ce pour jouer, pour partager des photos, communiquer avec la famille, les amis ou accéder à des connaissances ?

N'hésitez pas à suivre des cours informatiques pour vous initier, vous familiariser, car avant de pouvoir surfer, tchater ou jouer, il faut apprivoiser l'ordinateur et comprendre son maniement. Nos neurones ne sont plus aussi performants qu'à 10 ans et la manipulation doit être importante pour que les gestes deviennent naturels.

En s'appuyant sur les compétences de notre technicien de proximité, nous vous apportons des solutions adaptées à vos besoins ; il est à l'écoute des contraintes de chacun, il s'adapte et vous apporte la meilleure solution technique en matière informatique.



## *TEMOIGNAGE*

*« Pour ceux qui n'y connaissent rien et qui ne veulent rien comprendre, il faut s'accrocher :  
à qui : au professeur, aux autres et à soi-même,  
à quoi : au cours, aux exercices, à la persévérance.*

*Les cours d'informatique sont copieux, de haute qualité, ne nous semblent pas toujours faciles, car au début, pour les non-initiés, il nous faut tout découvrir.*

*Apprendre à brancher la souris, la tenir à l'endroit, savoir que l'ordinateur nous permet de nous relier à Internet, et qu'il y a aussi un traitement de texte, et que l'on peut aller de l'un à l'autre, et que l'on peut aussi écouter la musique. Et que, et que, et bien Oui, même réfractaire à la discipline, on peut à l'issue de plusieurs sessions parvenir à tout ou du moins à l'essentiel et acquérir l'autonomie suffisante pour faire plus.*

*Ce qu'il y a d'important, c'est le climat propice à favoriser les relations humaines, il n'y a pas de rivalité, mais un travail de groupe qui permet et suscite, l'entraide et l'amitié.*

*On en sort techniquement et humainement enrichi... »*

*Chantal*

*« Pour nous les seniors, les modules de cinq à six personnes permettent à chacun de se familiariser à l'outil informatique, à son rythme et toujours dans la bonne humeur !!!*

*Merci à l'encadrant pour son professionnalisme... »*

*Danielle*

*« Cours informatique raconté par une chti des hauts de France.*

*Traitement de texte :*

*Clic devant première lettre du texte, te prend la souris dans ta main avec ton index sur clic gauche et te déchaine tout d'un coup pour bleuir le texte.*

*Si ça va bien te recommence et te déchaine jusqu'en bas et ça se complique et la table n'est pas assez longue, tu dois mettre la souris sur tes genoux et ça va bien. Vraiment que le prof Jean arrive et voilà bien qu'une séquence ne va pas bien, il prend la souris et d'un coup tout est bleu ouf ! ça fait, j'étais content mais voilà il fait clic et me dit de le faire. Je prend une fois de plus la souris. Mon bras ne peut plus et puis ça va, ça bleuit. Je ne peux plus voir cette couleur. Ctrl C et puis ça va gris ça va normal premier épisode terminé.*

*Venez mes gins au cours d'informatique. Ambiance conviviale pour devenir un pro de la souris.*

*Un super prof, très disponible et patient.*

*Une chti de septante ans. »*

*Muriel*



### Informations pratiques :

- Pendant les vacances estivales, seules les formations collectives font relâche,
- Reprise des cours le lundi 11 septembre,
- Pour un appui technique contactez Jean au 02 54 31 31 71.

**BONNES VACANCES ET A LA RENTREE PROCHAINE,**

**AVEC DE NOUVELLES IDEES, DE NOUVEAUX PROJETS**

**ET SURTOUT LE DESIR DE PARTAGER ENSEMBLE ...**

# TRANZAULT 8 JUILLET 2017



## SOIRÉE MOULES FRITES de St PIERRE

<u>MENU</u>	
Entrée	Enfant
Moules frites	- 13 ans 8€
Fromage	Adulte 16 €
Tarte	

Sur réservation au

06 70 80 75 81

ou

06 30 34 60 25

ou

06 73 30 00 03

Animation par un DJ

Entrée gratuite

Buvette

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

IPNS

# Informations pratiques - Canicule

## Prévention canicule

En cas de fortes chaleurs ou de canicule, les personnes âgées, isolées ou handicapées sont les plus vulnérables. Dans le cadre de la prévention, **un registre est ouvert en mairie** où l'on peut se faire inscrire dès maintenant, afin d'être aidé le moment venu. Par ailleurs, l'organisation entre les membres de la famille et les voisins, pour établir un contact journalier ainsi que les conseils auprès du médecin traitant, complètent le dispositif d'entraide dans ces moments pénibles.

**CANICULE, FORTES CHALEURS**  
ADOPTER LES BONS RÉFLEXES

Mouiller son corps et se ventiler

Manger en quantité suffisante

Maintenir sa maison au frais : fermer les volets le jour

Ne pas boire d'alcool

Donner et prendre des nouvelles de ses proches

Éviter les efforts physiques

**BOIRE RÉGULIÈREMENT DE L'EAU**

**EN CAS DE MALAISE, APPELER LE 15**  
Pour plus d'informations : 0 800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe)  
[www.sante.gouv.fr/canicule](http://www.sante.gouv.fr/canicule) • [www.meteo.fr](http://www.meteo.fr)

Logo of the French Republic (Ministère de la Santé et des Solidarités) and the logo of Santé publique France.

# Informations pratiques – La carte d'identité



Depuis le 2 mars 2017, chaque usager peut effectuer une demande de carte d'identité dans n'importe quelle mairie équipée d'un dispositif de recueil.

La nouveauté réside dans le recueil de cette demande de titre au moyen d'un dispositif spécifique appelé « Dispositif de Recueil » (DR) qui permet notamment de collecter les empreintes numérisées du demandeur (ce dispositif est déjà en place pour les passeports).



Pour l'Indre,  
13 communes sont équipées.

Aigurande  
Argenton-sur-Creuse  
Buzançais  
Châteauroux  
Châtillon sur Indre  
Déols  
Issoudun  
La Châtre  
Le Blanc  
Le Poinçonnet  
Levroux  
Saint-Michel-en-Brenne  
Valençay

Attention pour certaines Communes comme par exemple à La Châtre il convient de prendre rendez-vous préalablement.

# Informations pratiques

Mardi de 9h30 à 12h et de 15h à 18h30  
Jeudi de 15h à 18h30  
Vendredi de 9h30 à 12h  
Samedi de 9h30 à 12h

**Rappel : les plages horaires d'ouverture au public de la Mairie ne sont pas celles de la présence de la voiture de la secrétaire sur le parking.**

## Quelques rappels sur le TRI sélectif

Collecte sélective en apport volontaire	
<b>Bac jaune</b>	Briques alimentaires, petits emballages carton, bouteilles plastiques (y compris huile), boîtes de conserve, flacons plastiques, canettes alu, aérosols ménagers, barquettes alu ... <i>Ecrasez bien les bouteilles, briques de lait... pour que le conteneur ne se remplisse pas trop vite !</i> <i>Fait-il lever les emballages avant de les briser ? NON ! Il suffit de bien les vider pour qu'ils puissent être recyclés.</i>
<b>Bac bleu</b>	Journaux, revues, magazines, papiers secs et <u>sans emballages plastiques</u>
<b>Bac vert</b>	Contenants en verre <u>sans bouchons ni capsules ni couvercles</u>
<b>À la déchetterie</b>	Métaux, déchets verts, gros cartons, matériels électriques et électroniques, déchets toxiques en petites quantités, pots et aérosols de peinture, solvants, diluants, huile de friture, huile de vidange, encombrants, gravats, vêtements, chaussures, jouets, piles, batteries, verre à vitre, ampoules, néons...

**Non recyclable**  
**A jeter dans votre poubelle**

- Barquettes en polystyrène
- Films et sachets plastiques
- Emballages plastiques
- Blisters en plastique
- Couches culottes
- Papier peint
- Papier cadeau
- Petits pots de produits laitiers
- Vaisselle (faïence, porcelaine et verre)
- Sacs aspirateur
- Chiffons sales

**Un doute ?**  
**Jetez dans votre poubelle d'ordures ménagères**

**Déchets refusés**  
**(y compris à la déchetterie)**

- Pneus
- Radiographies
- Médicaments
- Cartouches d'imprimante (les mairies de Neuvy et Cluis les collectent)

La commission "Gazette" remercie les rédacteurs de chaque article  
Le prochain numéro paraîtra le 1<sup>er</sup> Janvier 2017. La date limite de réception des articles est fixée au **10 décembre 2017**.

[catherine.flechaire@orange.fr](mailto:catherine.flechaire@orange.fr)  
**Tél. 06.79.40.34.49 – 02.54.31.33.07**

Je suis à votre disposition pour toutes suggestions ou informations complémentaires.